

LES RÉFLEXIONS DE LÉA : LES PARADOXES DE META

Cette rubrique se propose de relater les réflexions d'une jeune internaute étudiante en droit – **Léa** – témoin des pratiques commerciales constatées sur les réseaux sociaux. Elle viendra exprimer régulièrement ses états d'âme ou ses conseils.

Léa a particulièrement apprécié le récent article publié par **I'UFC-QUE CHOISIR** et intitulé « Le jackpot pour **META**. »

Il s'avère que le groupe **META (FACEBOOK, INSTAGRAM, WHATSAPP** entr'autres) réalise des milliards de dollars de chiffre d'affaires grâce à la diffusion de publicités frauduleuses et tentatives d'arnaques sur ses différentes plateformes. Ainsi 10 % des revenus annuels du groupe seraient engendrés par ces offres douteuses !

META sait repérer les annonces potentiellement frauduleuses et applique des pénalités... en appliquant des tarifs publicitaires plus élevés. **Léa** ne mâche pas ses mots : cette « autorégulation » constitue une vaste fumisterie puisque **META** réalise plus de bénéfices sur les publicités douteuses que sur les publicités sérieuses.

Ce n'est pas pour rien que la page **FACEBOOK** du Réseau Anti-Arnaques a été bloquée sous prétexte de ne pas respecter les standards de la communauté. Les publicités frauduleuses, de toute évidence, ne sont pas soumises aux mêmes sanctions. **Léa** ne manquera pas de vous annoncer prochainement l'inauguration du site **arnaques-infos.org** qui permettra de renforcer la prévention et l'information du consommateur.



INFO-ALERTE est une mise en garde du Réseau Anti-Arnaques, association loi 1901 partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org).

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)